CONDITIONS:

Dix piastres par mois—quinze six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera reçu, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre ne soit abonné encore, s'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées a l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de l'aquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PATCH.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre.	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G FOWLER, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine GREEN LEAF, devant partir le 22 juin.

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. DENNIS, devant partir le 8 juillet.

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. WATERMAN, devant partir le 22 juillet.

Le navire **TALMA**, capitain T. BUNKER, devant partir le 8 août.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à WM. G. HEWES,

7 avril rue du Camp, no. 9.

Le soussigné, *propriétaire en seul* du sloop **NEW-ALBANY**, par l'acquisition qu'il en a faite le 7 du courant, à la Bourse, par le ministère du shérif, a l'honneur de prévenir MM. les habitans et négocians, et le public en général, qu'il se chargera de toute espèce de frêt qui pourrait lui être confié, aux prix les plus modérés, promettant d'être exact et ponctuel dans ses voyages et dans les remises du dit frêt. Sa demeure est rue Madison, entre Condé et Levée.

19 mai—3,2ps ROSEMOND FORSTALL.

PASSAGE POUR NANTES ET BORDEAUX.

Le navire **ZILIA**, capitaine E. BERGEY, ayant tout son fret engagé, partira pour ces deux ports, vers le commencement du mois prochain, allant premièrement à Nantes et de là à Bordeaux, et prendra des passagers pour ces deux villes. Ce bâtiment ayant une belle dunette, offre aux passagers toutes les commodités possibles ; ils peuvent aussi compter sur les soins et attentions de MM. Dellingham et Bergey, dans la traversée. S'adresser à bord, à James Dellingham, ou en ville, à J. & L. GARNIER.

18 mai—8

A FRETER.

Le navire de première classe **TUSCANY**, capt. MAYHEW, du port de 300 tonneaux et plus et à prendre du frêt, s'adresser à LINCOLN & GREEN.

17 mai

POUR LIVERPOOL.

Le navire, AI, doublé et chevillé en cuivre, **EMPIRE**, capitaine A. O. BAKER, partira sous peu. Pour frêt de 300 balles de coton, s'adresser à I. OGDEN & Co.

12 mai rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier, doublé en cuivre, **ASPASIA**, capitaine HOODLESS, n'a besoin que d'un leger fret pour compléter son chargement.—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à

10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON.

Le brick **ELVIRA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. GRACE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser a bord, en face du poteau No. 73, ou à

10 mai WM. G. HEWES.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick fin voilier **COMMERCE**, capitaine SNOW, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la rue Conti, ou à LAUVE & BENEDICT,

7 mai rue de la Douane, No. 88.

On a besoin d'un navire pour prendre 500 à 700 balles de coton et les porter à Portsmouth. Ce fret serait donné également à un batiment qui serait maintenant en charge pour un de ces ports ; s'adresser à THEOD. NICOLET & Co.

7 mai

A VENDRE OU A FRETER.

Le sloop **SIGNAL**, capt. E. Griffin, pouvant porter 500 barils. S'adresser au capitaine à bord, ou à THAYER, HURD & CO.

4 mai rue des Magasins.

LES soussignés ayant acheté **LE FOND DE BOULANGERIE** de M. L. M. MALLEIN, prétrieument le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur et autres, continueront à trouver [illegible] toutes qualités de Biscuits, [illegible] Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers*.

D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE

mai 1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 9 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, quatre **TERRAINS** faisant face à la rue Jackson, faubourg La Fayette, à environ deux pieds de la levée, et presqu'en face de l'Adèle des Orphelins. Les terrains ont chacun environ 38 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 de profondeur. Ils sont exhaussés et nivelés, faisant partie de l'ancien jardin de M. Bouseau, et sont situés dans un beau quartier. On vendra le tout ensemble.

Conditions : L'acquéreur devra se charger du paiement de deux billets, un de $200, dû le 31 janv. 1833 et l'autre le 31 janv. 1834, de $410; le reste payable un tiers comptant, un tiers à 6 mois, et un tiers à un an, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant C. Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 2 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 12 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, un *superbe TERRAIN et les BATISses qui s'y trouvent*, faisant face à Tivoli, entre les rues Delor et des Nafades, mesurant environ 24 pieds de face, sur 96 pieds 2 pouces d'un côté, et 100 pieds de l'autre, et 139 pieds 6 pouces de l'autre. Il y a dessus une Maison à étage, sur fondation en briques. Le haut sert de cuisine et magasin, et le bas sert de chambres à domestiques; il y a une écurie, remise, puits &c. Le plan est déposé à la Bourse.

Aussi, deux beaux *ESCLAVES*, savoir : Hetty, âgée d'environ 36 ans, excellente cuisinière pour une pension, elle est un peu blanchisseuse et repasseuse ; sujet fidèle, et depuis 6 ans dans le pays ; on la vend pleinement garantie. Matilda, d'environ 24 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, un peu cuisinière, avec son enfant de 2 ans et demie, garanties.

Conditions : pour le terrain, un quart, comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans ; pour l'esclave, moitié comptant, et le reste à 6 mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 2 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 7 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse, une MAISON et un Terrain de prix, situés à l'encoignure du carré du Marché et de la rue de ce nom, au faubourg de l'Annonciation. Le terrain a 47 pieds 11 pouces de face au carré du Marché, sur 95 pieds 11 pouce à la seconde rue ; avec la maison qui s'y trouve.

Aussi, un TERRAIN situé rue Jackson, faubourg La Fayette, ayant 60 pieds de face sur 120 de profondeur.

Aussi, 20 SUPERBES ESCLAVES de prix, appartenant au chantier de bois de M. Edw. Duplessis. Ils sont tous robustes et en bonne santé, accoutumés aux travaux des chantiers, bons sujets et garantis.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, not. pub. aux frais des acquéreurs.

1er. juin 11 mai.

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 7 juin prochain, à midi, à la Bourse, il sera vendu, l'esclave nommée Charlotte, mulâtresse de 26 ans, excellente domestique, blanchisseuse et repasseuse ; elle sait un peu cuire, et est très-intelligente. Elle est depuis 5 ans dans le pays, et parle anglais et français ; on la vend garantie.

L'esclave Buck, âgé d'environ 22 ans, robuste et d'une belle stature ; il est dans cette ville depuis deux ans et demi; il a travaillé dans une briqueterie, à bord des bâteaux-à-vapeur, et a conduit un dray. Cet esclave est pleinement garanti, ne s'étant absenté que quelques fois.

L'esclave Chance, âgé de 27 ans, depuis 2 ans et demi dans l'Etat ; il est accoutumé aux travaux d'une habitation, et conduit maintenant un dray. On ne garantit que les titres.

Conditions : Neuf mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de W. Boswell, aux frais des acquéreurs. 31 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 7 juin, il sera vendu à la bourse, à midi, les esclaves suivants, savoir : *Elizabeth*, âgée de 18 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse, couturière et bonne domestique de maison ;—*Winny*, âgé d'environ 16 ans, bon domestique de maison;—*Lucinda* et *Peggy* âgées toutes deux de 14 ans, domestiques de maison, pleinement guaranties.—Conditions : 4 mois—29 mai.

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

14ME. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 9 juin.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1 LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER..... $ 4

DEMI BILLET..... 2

QUART DE BILLET..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion.

2 juin J. B. FAGET, *Directeur*.

JAMBONS SOUS ENVELOPPES.—40 barils de Jambons de Cincinnati, qualité supérieure, préparés expressément pour l'usage des familles, en débarquement du bâteau à vapeur Chesapeake, à vendre par STETSON & AVERY,

28 mai rue du Camp, No. 31.

PERLES FINES.—Quatre superbes Colliers de vraies Perles d'Orient, d'une grandeur extraordinaire, à vendre par V. DE LA COVA & FRERE.

11 mai rue St. Louis, No. 51.

ELIXIR TAPUYAS, remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et perfectionné par le célèbre XAVIER CHABERT, surnommé *le Roi du Feu*. Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus distingués de l'Europe, est offert au public comme un remède certain et prompt pour guérir les maux de dents. Déja plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité. Prix : 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ,

7 mai Agent de l'inventeur.

MARASCHINO—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 50 caisses Rosolio Maraschino, garanti véritable. E. JOHN & CO.

Rue de Chartres, No. 113, encoignure des rues du Camp et de la Commune 17 mai.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. POTTER. *seul propriétaire*. S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ.

9 mai Seul agent pour cette ville.

SUCRE du pays, de première qualité, à vendre par 9 mai J. MAGER.

JAMBONS.—40 jambons enveloppés, préparés expressément pour l'usage des familles, à vendre par 2 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

50 boucauts SUCRE, en debarquement du bateau-à-vapeur Vermillen, à vendre par 20 avril DUCROS & MORPHY.

EN débarquement du navire l'Aimable Marie, capitaine Fabre, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, 20 paniers Vin blanc de Champagne, par 12 bouteilles.

18 mai J. B. LABATUT.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentés, qualité supérieure ; 2 do. do. brochée ; 8 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBÉ.

15 mai rue Royale, No. 118.

MME. FANNI FRYER, vient de recevoir de France par le Cyrus Butler, un assortiment de Mousselines imprimées, des Chapeaux de printemps, idem en paille, Fantaisies, Fichus, Echarpes, Schalls, Peignes, Gants et autres articles de goût. 25 avril

SUCRE ET MELASSE.—30 boucauts sucre des Attakapas, de première qualité ; 12 boucauts melasse, en débarquement du bateau-à-vapeur Victory, à vendre par FOSTER & HUTTON.

12 mai rue du Canal, No. 77.

VENTES PAR LE SHERIF.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régistre des Testamens.*—Lundi, 4 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente au domicile de feu Marguerite Patsorel, décédée épouse de Louis Coiraud, au faubourg Marigny, rue du Pilum, entre les rues Casa Calvo et des Grands Hommes, les Effets mobiliers appartenant à la succession de la défigate.

Conditions: comptant. Par ordre de la cour.

24 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 21 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de Ve. Jean Marie Henry, dite négresse nommée Henriette, âgée de 60 ans ; un TERRAIN, situé sur le chemin du Bayou entre les rues Trémé et des Marais ayant 50 pieds de face sur 210 pieds de profondeur, un terrain attenant au précédent et ayant les mêmes dimensions.

Conditions : 1-3 comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour.

19 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 19 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Auguste Doucet :

Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue de la Levée, entre les rues Mandeville et d'Espagne, ayant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions ; Un cinquième comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par T. Seghers.

19 mai

COUR DES PREUVES —*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Euphémie Massoteau, ci-devant veuve Carron, et décédée épouse Jean Baptiste La cour; une NEGRESSE nommée Pauline, âgée d'environ quinze ans ; un TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face, sur 150 de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent.

Conditions : Le terrain et les édifices, un cinquième comptant et le reste en quatre termes égaux, à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement ; l'esclave, un tiers comptant, et le reste à six mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers. not. pub., aux frais des acquéreurs. 11 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de Jean Baptiste Grounx, et des mineurs Jean François et Zelmalde Grounx; UNE NEGRESSE nommée Hélène, âgée d'environ 36 ans.

Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 11 mai.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Vendredi, 8 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants appartenant à la succession de feu Peter Howard, savoir : *Louis*, nègre âgé de 28 ans ; *Dick*, mulâtre âgé de 40 ans, boulanger ; *Major*, nègre âgé de 45 ans ; *Henry*, mulâtre âgé de 12 ans ; *Hannah*, négresse de 12 ans et *Mary*, négresse âgée de 45 ans, ayant un ulcère—Conditions : 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la cour,

8 mai. M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Daniel C. Hotchkiss a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu A. T. Penniman, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

1er. juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire de feu *Jean Elliot*, ne serait point homologué.—Par ordre de la Cour.

28 mai. MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

ETAT DE LA LOUISIANE—*Cour du premier District Judiciaire.*—Je certifie que le 22 de Mai 1832, jugement a été enregistré en cette cour, dans le procès de Joséphine Pepite de la Ronde, épouse de Thomas S. Cunningham, contre Thomas S. Cunningham, son mari, dans la forme et dans les termes suivans, savoir :—No. 9923—*Joséphine Pepite de la Ronde*, épouse de Thomas S Cunningham, contre *Thomas S. Cunningham*, son mari.—Ce jour, M. H. Lavergne, avocat de la demanderesse, a fait une motion à la cour pour la confirmation du jugement par défaut rendu dans cette cause le 12 du présent mois, et la cour ayant entendu les témoignages offerts par la demanderesse, et étant d'opinion que les faits allégués dans la pétition ont été établis, il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait séparation de biens, suivant la loi, entre la demanderesse et son mari, le défendeur. Et il est de plus ordonné que la dame eresse recourre l'esclave Marie Jeanne, par elle apportée en mariage, ainsi que ses enfans: aussi, la somme de quatre mille trois cent cinquante piastres, par elle apportée en mariage, la somme de sept mille quatre cent dix sept piastres quatre vingt quinze 9 19 de cents, reçue par le défendeur pendant le mariage pour la part revenant à la demanderesse, de la succession de son père, formant ensemble une somme de onze mille sept cent soixante sept piastres qui tre vingt quinze 9-10 cents avec l'intérêt legal sur ladite somme, à dater de ce jour jusqu'à satisfaction, et les frais au procès.

Signé le 20 mai 1832 ; 22 Mai 1832.

Signé JOSHUA LEWIS.

Contre-signé JNO. L. LEWIS, Gref.

Jugement enregistré dans le registre des jugemens, folio 375.

Lesquels frais montent à la somme de seize piastres et quatre vingt sept cents, non compris les frais du shérif.

En foi de quoi j'ai signé le présent, et y ai apposé le sceau de la dite cour, à la ville de la Nlle.-Orléans, le 59ème jour de mai de l'an de Notre Seigneur mil huit cent trente deux, et la cinquante sixième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

Montant du jugement	$11,767 05 9-10
" frais	16 87
	$11,784 82 9-10

31 mai—3,1ps JOHN L. LEWIS, Greffier.

AVIS.—Le soussigné, informe le public qu'il vient d'ouvrir un **CAFÉ** sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au **TIR-AU-PISTOLET**, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de PAGE, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se tiendraient près du but.

17 avril—a PARADOL

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui pourra donner des renseignemens sur la personne de *François Fidel Landwing*, né à Zug (Suisse) dans l'année 1784. Parti de Bordeaux il est arrivé à New-York le 30 avril 1816, il se rendit de là à Philadelphie, et, en octobre 1816, à Easton (Pennsylvanie.) L'année suivante, il fut à Pittsburgh, et ensuite, par la voie de l'Ohio, à la Nlle.-Orléans, où il arriva dans l'automne de 1817. La dernière lettre que son père a reçue de lui est datée de cette dernière ville, le 19 septembre 1817; il parlait alors d'aller dans la Colombie.

La récompense ci-dessus est offerte à celui qui pourrait fournir des renseignemens sur le sort actuel de M. Landwing, et dans le cas où il serait mort, pour un certificat authentique de son décès. S'adresser à

TH. NICOLET & CO., à *la N. Orléans*, ou à COTTEREL H. BARBEY & Co.

21 mai—15 à *New-York*.

THOS. ROMAIN & CO.

Rue de Chartres, No. 97.

ONT reçu par le navire Tallahassee, de Liverpool, un superbe choix de Rasoirs, ciseaux de Rudgers. Aussi: véritable Huile de Macassar, pour le crue des cheveux ; Charbon préparé pour les dents ; Brosses à dents anglaises, montés en ivoire et en fil d'argent.

En magasin : Un assortiment général de Parfumerie, Bretelles en gomme élastique, &c. 31 mai

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par 23 mai LINCOLN & GREEN.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Antonio Anaya vs. *Ch. Bonneau, h. de c. l.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 15 juin, à 5 heures au bureau du Maréchal, rue Ste. Anne, cinq Coqs de bataille et cinq Poules de cette race, saisis dans l'affaire ci-dessus.

6 juin L. DAUNOY, Marshal.

J. W. Bisaggy vs. *P. C. Temple.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Gal. Prévat, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 5 juillet, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, une certaine Maison en bois, ayant 25 pieds sur 18, située au bout du chemin-à-coulisse ; aussi, une quantité d'ustensiles de cuisine, de bœuf salé, &c. saisis dans l'affaire ci dessus.

4 juin L. DAUNOY, marshal.

Nagel vs. *Mlle. Lafon.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Prévat, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 16 juin, à cinq heures, au Principal, deux armoires, un bois-de-lit, des tables, chaises, glaces et divers articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

4 juin L. DAUNOY, marshal.

Chotteau vs. *Baptiste, h. de c. l.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Prévat, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 14 juin, à 5 heures, au Principal, une armoire, 6 chaises, 1 table, un bois-de-lit et des ustensiles de cuisine, saisis dans l'affaire ci-dessus.

1er. juin L. DAUNOY, marshal.

Carrière & Borduzat vs. *A. C. Worthington.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarre, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 13 juin, à 5 heures, sur les lieux, rue Gravier, entre celles des Magasins et Tchoupitoulas, tous les matériaux d'imprimerie, consistant en caractères, rangs, galées, compositeurs, et une presse patentée, numerotée 198, et formant un établissement complet pour une gazette; saisis dans l'affaire ci-dessus.

31 mai L. DAUNOY, marshal.

Desfarge vs. *By. Darche.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 9 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un cheval baie, saisi dans l'affaire ci-dessus.

31 mai L. DAUNOY, marshal.

P. Fulton vs. *D. Kokernott & Bats.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 11 juin, à 5 heures, au coin des rues St. Louis et de la Levée, une quantité de Marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus.

30 mai L. DAUNOY, marshal.

L. C. Hutchinson vs. *Mlle. Lafille.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 12 juin, au Principal, à 5 heures, une table d'acajou, saisie dans l'affaire ci-dessus.

30 mai L. DAUNOY, marshal.

R. Colwell vs. *le bateau-à-vapeur Kelly-Clover et ses propriétaires.*

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 26 juin, à midi, au café de Hewlett, le BATEAU A VAPEUR KELLY-CLOVER, avec ses agrès, apparaux et ameublemens ; saisi dans l'affaire ci dessus.

25 mai L. DAUNOY, marshal.

AVIS.—Attendu que Fernando Lemos s'est adressé à moi pour l'anulation d'une hypothèque spéciale de la somme de mille piastres, donnée par lui le 28me. jour d'avril 1827, comme shérif de la paroisse de St. Bernard, sur un terrain situé rue Dauphine, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent-cinquante de profondeur ;

Avis est donne par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas annullée, levée et annulée.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle.-Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et le 58e. de l'Indépendance des Etats Unis.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,

THOS. F. M'CALEB, *Sec. d'Etat*. 23 mai—30

CABINET DE LECTURE.

CH. JOURDAN, encoignure des rues Royale et Ste. Anne, vient de faire réimprimer le catalogue des livres qu'il donne en lecture, et quoique le nombre en soit augmenté et qu'il espère sous peu l'augmenter encore, il n'en a pas moins réduit le prix de l'abonnement à $1 par mois. Etant toujours dans l'intention de quitter les affaires, il continue de détailler sa librairie et ses papiers de tapisserie au plus bas prix possible.

31 mai—2fs

J. R. PUTNAM,

DENTISTE. *rue du Canal, No. 27,*

DE retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi. 18 avril—1m

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau, rue de la Levée, No. 77, entre celles Toulouse et St. Louis, et que le genre d'affaires qu'il y fait est celui de MARCHAND-COMMISSIONNAIRE.

Il remplira avec zèle et promptitude, tous les ordres et demandes qui lui seront adressées, et fera tous ses efforts pour meriter la confiance dont on voudra bien l'honorer.

18 mai MEDELICE THOMAS.

EN débarquement du navire l'Aimable Marie, Vin de Montferrand en barriques: en magasin, Vin vieux de St.-Estèphe, dans le pays depuis plus d'un an; Champagne mousseux ; Habillemens pour nègres.

21 mai—3 J. M. FORTIER.

A VENDRE, par J. B. LAPORTE, 12 demi barriques vin blanc haut Sauterne de l'année 1825, qualité supérieure, importé par le navire Zilia. Vin en barriques Château, Margaux de 1825, qualité supérieure; do. Montferrant, Médoc, de 1827, excellente qualité; do. de 1829. 17 mai—4.

Le soussigné offre à vendre une Pharmacie, avec 140 tiroirs plaques en sapin et poignées en cristal; chaque tiroir est étiquetés en lettres noires sur un fond en or. De plus, un assortiment complet de Médicamens. Le tout sera vendu à des prix et conditions avantageux, en ne présentant sous le plus bref délai.

Il offre également à vendre, deux bailles de Sangsues choisies, en débarquement du navire Aimable-Marie, de Bordeaux.

17 mai FORESTIER.

HUILE de Palmachristi, &c.—10 barils Huile de Palmachristi, 11 do. Pois blancs, 27 Peaux d'ours et 3 barils Cire, en magasin, à vendre par GRAY, DURRIVE & Co.

17 mai rue de la Nouvelle Levée No. 38.

LES soussignés offrent à vendre le chargement de la barque Aimable Marie, de Bordeaux, maintenant en déchargement en face de la rue Conti, savoir : 20 pipes Eau-de-vie de Cognac, marque de Dupuy & Co.; 20 demi-pipes dito, dito, dito. 10 demi-pipes vieil Eau-de-vie de Champagne, 75 barils Vinaigre de vin blanc, 50 barriques Medoc de Monférand, 50 do. Médoc de Pauillac, 90 do. Médoc, 80 do. St. Estèphe. 25 barriques St. Emilion et Médoc de Margaux. 50 barils Vin blanc, de Graves et de Barsac, 2000 caisses Vins de Médoc, St. Estèphe et Pauillac, 120 do. Vins de Leveile, Latour et Lafitte, par 24 demi-bouteilles, 50 paniers Champagne blanc, mousseux. 100 damejeanes Lentilles et Millet, 100 do. Amandes, 50 grosses Encriers de liège, &c. Le tout ayant droit au debenture.

16 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118

DR. RAMON VIONNET, médecin-chirurgien, ayant étudié à l'Ecole de Médecine de Barcelone, vient d'arriver en cette ville, et offre ses services au public, dans sa profession. Sa demeure est rue Bienville, No. 25, entre Chartres et Levée. 15 mai—12

EL Doctor RAMON VIONNET, Medico y Cirujano, del Colegio de Barcelona, acaba de llegar en esta ciudad y ofrece sus servicios á este respetable público. Vive en la calle de Bienville, No. 25, entrado por la Levée. 15 de mayo

4000 sammons de Plomb, à vendre par 14 mai J. MAGER

AVIS.—Les amateurs sont avertis qu'ils recevront par le navire paquebot Warsaw, de New-York, 100 tambourins façon de Savyne. très-fraiches.

Il est également reçu par le Bolivar, du Havre, quelques Fromages de Requefort : et par un arrivage récent de Marseille, 20 caisses saucissons d'Arles, 1re qualité.

En magasin—150 caisses rhum, saucissons de Lyon, sardines à l'huile et au beurre de Nismes et de l'Orient; Kirchtwasser de la forêt noire, Maraskino de Zara, Guignolet, Ratafia de cerise; un assortiment de cognac grandes et moyennes ; graines pour les oiseaux, et généralement tout ce qui a rapport à la épicerie.

25 mai CLAPIER & MICOUD.

A VENDRE par le soussigné, reçu par le navire la Zilia, capitaine Bergey :

Vin rouge de Médoc, 1ère. qual. en barriques,
Dito dito, qualité très-supérieure, do.
Dito dito, dito, en demi barriques,
Dito en caisses de 12 bouteilles, reçu par divers navires
Vin de Champagne en paniers de 12 bouteilles.

25 mai J. B. LABATUT.

CAFÉ.—10 boucaus et 15 tierçons Café de St. Yago, qualité supérieure, à vendre par THAYER, HURD & Co.

25 mai rue des Magasins, No. 29.

TABAC de la Havane, de St. Yago et du Kentucky, convenable aux cigarriers, à vendre par THAYER, HURD & Co.

25 mai rue des Magasins, No. 29.

Bureau de la Presse-à coton à vapeur,
Nlle.-Orléans, 21 mai 1832.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent avertis que par une résolution du Bureau des Directeurs, le dixième paiement de la dixième partie du montant de leur souscription, devra être effectué dans trente jours de cette date, à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Par ordre de la direction.

22 mai WM. HUDSON, secrétaire.

SANGSUES.—Un nouvel approvisionnement de Sangsues récemment reçues, à vendre par JAS. S. SHAW,

22 mai encoignure Douane et Royale.

UN pet